



Liberté · Égalité · Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

EXAMEN PROFESSIONNEL BRIGADIER - CHEF DE POLICE UNITE DE VALEUR N° 1

ACTIVITES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

ENTRETIEN AVEC LE JURY

TOME 10

MIGRATION FRONTIÈRES

EDITION : 2007

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE
DIRECTION DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE
SOUS-DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS
BUREAU DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES

AVERTISSEMENT

Ce fascicule a été conçu et réalisé par le bureau des activités physiques et professionnelles de la Direction de la Formation de la Police Nationale

Il est destiné à la préparation de l'examen professionnel pour l'accès au grade de brigadier chef de police

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur le site intranet de la DFPN dans l'espace « forum », rubrique brigadier chef ou en vous adressant à la délégation régionale au recrutement et à la formation

A– Gestes et techniques professionnels en intervention spécifiques aux escortes par voie aérienne

1. Connaissance et pratique des techniques spécifiques

ESCORTES RECONDUITES AUX FRONTIERES INTERNATIONALES PAR VOIE AERIENNE

Objectif général : escorter efficacement les reconduits aux frontières internationales par voie aérienne en prenant toutes les dispositions appropriées.

Objectif principal : les policiers escorteurs seront capables de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des intervenants et des personnes reconduites aux frontières internationales par voie aérienne

Sous objectif 1 : à l'aéroport de départ, dans les locaux de police, les policiers escorteurs seront capables d'utiliser les moyens coercitifs et les moyens de contention administratifs pour assurer en toute sécurité, le transport du "reconduit" de l'aérogare au véhicule de police.

Sous objectif 2 : du véhicule de police à l'avion, les policiers escorteurs seront capables d'assurer le transport du "reconduit" dans le véhicule de police conformément aux positionnements définis dans le manuel GTPI (p51 et 52).

Sous objectif 3 : lors de l'embarquement, les policiers seront capables de procéder à l'embarquement du "reconduit" en utilisant les GTPI et en tenant compte de l'environnement public et de l'espace restreint et confiné de l'aéronef.

1 - PROBLEMES RENCONTRES AVEC UN ELOIGNE RECALCITRANT

1.1 - Lors de la prise en compte de l'éloigné

- Refus d'obtempérer
- Difficultés de menottage
- Espace confiné
- Absence de moyens de contention
- Manque de technicité

1.2 - Lors du transport de l'éloigné

- Refus de monter dans le véhicule administratif
- Tentative de prise de fuite
- Refus de descendre au pied de l'aéronef
- Nature de la passerelle (large ou étroite)
- Déplacement dans les couloirs
- Faire asseoir l'éloigné
- Risques de cris, hurlements, morsures ou blessures diverses.

2 - PRINCIPES GENERAUX DE SECURITE D'ACTION

2.1 - Analyse de la situation en fonction

- du sexe de l'éloigné
- de l'âge de l'éloigné
- de la corpulence de l'éloigné
- de la corpulence et de la technicité des escorteurs
- du degré d'agressivité de l'éloigné
- de la nationalité de l'éloigné
- des appartenances religieuses de l'éloigné
- du pays de destination
- de la compagnie aérienne
- de l'état de santé de l'éloigné
- des moyens coercitifs mis à disposition des escorteurs
- du motif de l'éloignement

2.2 - Cadre juridique

Ce principe est réglé bien avant que les escorteurs commencent leur mission.

2.3 - Tactique d'action

- Elaboration d'une tactique commune
- Respecter le fait de se trouver au moins à trois fonctionnaires
- Utiliser les moyens coercitifs réglementaires adéquats
- Respecter les règles déontologiques pendant toute la durée de la mission
- Ne pas relâcher l'attention sur l'éloigné.

3 - PRISE EN COMPTE DE L'ELOIGNE





4 - MOYENS DE CONTENTION





5 - TRANSPORT



